

N/Réf: DK/cv

PREAVIS MUNICIPAL No 01 / 2022

Au conseil communal,

Construction d'un nouvel arrêt de bus et d'un parking

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE:

Depuis plusieurs années, la question de l'arrêt de bus scolaire est devenue problématique. Après plusieurs essais infructueux de déplacer l'arrêt, la Municipalité a décidé de créer une aire d'arrêt des bus afin de proposer aux usagers une solution optimale qui convienne à tous.

La préoccupation première qui ressort est, bien entendu, la sécurité des enfants.

Le nouvel arrêt de bus sera situé le long de la route cantonale, à côté de la grande salle, sur le parking actuel. Un accès direct de la cour à l'arrêt de bus est prévu afin que les élèves n'aient pas à passer par le trottoir.

Un nouveau parking de 7 places sera situé dans la zone d'herbe qui se trouve entre la grande salle et la parcelle. Ce dernier sera exclusivement réservé aux enseignant(e)s.

Un couvert à vélos prendra place en prolongation de ce parking. L'accès à ce couvert se fera par le chemin existant le long de la grande salle.

Une signalétique annonçant une zone scolaire est également prévue afin de sensibiliser les automobilistes transitant dans notre village.

Le futur arrêt de bus a été conçu pour accueillir trois bus scolaires et le trottoir a été étudié pour permettre le stationnement d'un car.

La cour sera donc désormais exclusivement réservée aux élèves et il n'y aura plus aucun véhicule admis sur temps scolaire, ni vélo, ni bus.

Faoug, le 24 janvier 2022

N/Réf: DK/cv

<u>coûts</u>:

Les montants ci-dessous sont basés sur des offres d'entreprises. Les montants ont été arrondis ou adaptés en fonction du projet.

| 1. | Génie civil – maçonnerie Offre sélectionnée sur 4 reçues | | Fr. 125'000.— |
|--|--|-------|---------------|
| 2. | Signalisation Moyenne des 2 offres reçues | | Fr. 5'400.— |
| 3. | Construction métallique Selon offre reçue | | Fr. 13'300.— |
| 4. | Aménagements paysagers et clôture Selon offre reçue | | Fr. 13'100.— |
| 5. | Electricité Estimation | | Fr. 2'000.— |
| 6. | Abris vélos Estimation – en attente offre entreprise | | Fr. 22'000.— |
| 7. | Honoraires d'ingénieurs Selon offre pour phase exécution | | Fr. 24'000.— |
| 8. | Divers et imprévus | ~10 % | Fr. 20'200.— |
| | | | |
| Mont | ant total dos travaux (TVA somerica) | | Fr. 225'000 |
| Montant total des travaux (TVA comprise) | | | Fr. 225'000 |

Faoug, le 24 janvier 2022

N/Réf: DK/cv

9. CONCLUSIONS:

En conclusion

- Vu le préavis 01/2022
- Ouï le rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

la Municipalité sollicite du Conseil communal les décisions suivantes :

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de construction d'un nouvel arrêt de bus et d'un parking
- D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 225'000.--
- De financer ce montant de Fr. 225'000.- par un emprunt, aux meilleures conditions
- D'amortir l'investissement de Fr. 225'000.- sur une période de 30 ans, par le compte 431.331, la 1ère fois au budget 2023
- D'autoriser la Municipalité à entreprendre tout ce qui sera utile et nécessaire à cette réalisation

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

S. GOMES DA SILVA

La Secrétaire :

Ch VEVDE